

**AUTORISATION DE CAPTATION ET DE DIFFUSION  
DE L'IMAGE ET DE LA VOIX**

Je, soussigné(é)....., né(e) le.....

Déclare être majeur ou mineur émancipé. Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils. Je reconnais expressément n'être lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de mon image et/ou de ma voix, voire de mon nom.

Ou

Déclare être le représentant légal du mineur ..... né(e)  
le.....

Je reconnais être entièrement investi de l'autorité parentale à son égard. Je reconnais expressément que l'élève que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou de sa voix, voire de son nom.

- 1. Je prends acte que mon inscription au réseau des conservatoires de l'agglomération Grand Paris Sud Territoire Evry Centre Essonne (ou l'inscription de l'élève que je représente) vaut autorisation de captation et d'utilisation de mon image et/ou de ma voix (ou de l'image et/ou de la voix de l'élève que je représente), seul(e) ou en groupe, à des fins exclusivement pédagogiques, ce qui exclut toute diffusion en dehors de l'établissement ou du réseau des établissements de Grand Paris Sud .**
  
- 2. En dehors du cadre strictement pédagogique des cours auxquels je suis inscrit (ou auxquels l'élève que je représente est inscrit), j'autorise la captation sur support audiovisuel et la diffusion de mon image et/ou de ma voix (ou de l'image et/ou de la voix de l'élève que je représente) aux fins de diffusion.**

Oui  non

Précisions : La diffusion de l'image (photographie ou vidéo) et/ou de la voix pourra se faire sur tout type de support et canaux (papier, magazines de l'Agglomération, dvd, projection collective notamment, numérique, site internet et réseaux sociaux de l'agglomération Grand Paris Sud).

En cas de refus d'autorisation dans le cadre extra-pédagogique, votre visage (ou celui de l'élève que vous représentez) sera rendu flou avec un logiciel de retouche d'images de manière à le rendre totalement impossible à identifier. La voix ne pouvant être « floutée », tout refus d'autorisation de diffusion pourra justifier votre non-participation (ou celle de l'élève que vous représentez) à une manifestation ou enregistrement extra-pédagogique.

Le réseau des conservatoires s'interdit de procéder à une exploitation illicite de la captation de l'image et/ou de la voix susceptible de porter atteinte à la dignité, la réputation ou à la vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur, et notamment à des fins commerciale et de publicité.

La captation ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Fait à \_\_\_\_\_, le (date) : \_\_\_\_\_

*Signature du majeur, du mineur émancipé ou du représentant légal de l'élève :*